

## A. Rimbaud – Compte-rendu du Conseil d'Établissement 2

du lundi 19 mars 2018, 18h00

Salle de permanence

Absents excusés : Hélène Raballand / Pierre Bervas (représentants parents secondaire), Josephine Mwamba (représentante personnel local), Laurent Brillatz (trésorier, comité de gestion).

La séance ouvre à 18h05.

1. Nomination du (de la) secrétaire de séance et retour sur proposition de l'administration lors du CE 1 du Mardi 14/11/2017 revue en CE 2 du Mercredi 14/03/2018. L'administration (Annie Guillotin et Iris Tam Tsi) rédige ce compte-rendu. M. P. Boncour rappelle les modalités de circulation des CR, qui ne peuvent être diffusés à la communauté scolaire qu'après validation par cette même instance lors du conseil suivant.

2. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Établissement 2 : ajout d'une question sur les poux (hygiène) et d'une autre sur les raquettes manquantes en tables de ping-pong (équipement). Ordre du jour validé après ajout de ces 2 points.

3. Approbation des comptes-rendus des Conseils d'Établissement 3 du lundi 19/06/2017 et 1 du Jeudi 16/11/2017 : le CR du Conseil d'Établissement 3 est validé.  
CR du Conseil d'Établissement 1 (examen de questions et retour d'une représentante des parents sur ce CR) : la création d'un poste d'infirmière, si jugée nécessaire, doit faire l'objet d'une demande auprès du comité de gestion. La médecine scolaire, à l'école A.Rimbaud comme en école publique française, est assurée par une visite médicale annuelle (GS, CM2, 3ème) du médecin agréé par l'ambassade. En termes de premiers secours, Bernadette Mandé est présente sur Oysterbay. Sur le nouveau campus, un espace infirmerie sera dédié. Les produits autorisés sont très peu nombreux et aucun personnel n'est autorisé à administrer quelque médicament que ce soit. CR du Cetbt 1 validé après précision sur ce point.

4. Vie de l'école :

### • **Actualités et vie pédagogiques :**

- Points des élèves

Demande des lycéens pour l'accès au WI-FI et autorisation d'utilisation de leur ordinateur personnel : ce n'est pas souhaitable (prévention des vols, par ailleurs contexte de développement du parc informatique). Le service administratif et financier doit présenter une étude au comité de gestion pour obtenir une dizaine d'ordinateurs en état de marche en salle informatique.

Accès aux bonbonnes d'eau après 16h (voir plus loin, gobelets). Une gourde personnelle est recommandée. L'accès aux points d'eau doit être garanti pour les élèves jusqu'à leur départ de l'établissement après 17h. L'administration contrôlera que cet accès soit garanti.

Evacuation d'eau dans la cour et accès à l'étage + Foyer et vestiaires sur le campus pour 2018-2019 : l'ouverture d'un nouveau campus ne doit pas masquer les besoins sur le campus actuel. Ces besoins doivent être budgétés pour l'année prochaine (étude et devis) par le comité de gestion. Une condition à cela est le départ de l'élémentaire de ce présent campus. La rénovation du site suivra la restructuration à considérer – salles de classe, etc.

- Présentation du calendrier des congés 2018-2019

Rappel historique effectué en CE 1 du ME 14/03/2018. Pré-rentree enseignante 31/08/2018 et rentrée des élèves au 03/09/2018, avec jours fériés tanzaniens positionnés (sauf 2 jours fériés liés au calendrier lunaire), en respectant l'exigence institutionnelle des 180 jours et 900 heures de cours pour 25 heures hebdomadaires.

Le Conseil d'établissement entérine le calendrier adopté à l'unanimité par le Conseil d'école 2 : calendrier adopté pour transmission à l'AEFE.

Demande introduite par un parent représentant concernant le calendrier de cette année 2017-2018 : après concertation entre chef d'établissement et enseignants, cette demande s'avère compliquée à mettre en œuvre de façon harmonisée pour la maternelle, l'élémentaire et le secondaire.

Quid du spectacle de fin d'année à porter sur un samedi ? Les examens blancs organisés cette année sur décision du conseil pédagogique « grignotent » déjà sur les heures de cours du secondaire : peu de souplesse de ce côté-ci sur le plan des emplois du temps. La coordination entre maternelle, élémentaire et secondaire permet difficilement une telle synthèse favorable au changement du calendrier déjà établi.

- Échéancier du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017-2018 :

- Semaine de la Francophonie (vendredi 16/03 au dimanche 25/03/2018) : participation des élèves FLSco/FLE de l'école A. Rimbaud aux concours A et B organisés par l' AF de Dar es Salaam . Finale du concours, le samedi 24/03/2018 à l'Alliance Française.
  - Conseils de classe du secondaire : mardi 20/03 (6ème et 5ème) et mercredi 21/03/2018 (4ème, 3ème et lycée).
  - Secondaire : réunions parents-professeurs (remise des bulletins), jeudi 22/03/2018, 16h00-19h00/20h00 (6ème-5ème-4ème) et lundi 26/03/2018 17h00-20h00 (3ème et lycée).
  - V06/04/2018, transmission aux familles des livrets scolaires du primaire GS → CM2, trimestre 2. Retour des livrets signés aux enseignants : 12/04/2018. Retour pour archivage au secrétariat : 13/04/2018.
  - Élémentaire : réunion parents-professeurs, mardi 10/04/2018, 16h00-20h00.
  - Classes de découverte France : 4ème et 2<sup>nd</sup>e du samedi 07/04 au samedi 14/04/2018.
  - Classe de découverte La Réunion : 3ème du samedi 07/04 au samedi 14/04/2018.
  - Projets : CE2A à Zanzibar, positionné au mois de juin. En devenir : CM, 5ème à Kilwa.
- En cas d'examens du DNB tombant sur des jours fériés tanzaniens, les accords bilatéraux entre les deux pays permettraient la tenue de ces examens comme initialement prévu, explique M. P. Boncour.

Rappel (cf. Cetbt 1 du 16/11/2017) : aucun projet de voyage scolaire ne doit être présenté aux élèves et aux parents avant que le chef d'établissement et le comité de gestion n'aient donné leur accord au préalable, car incidence budgétaire qui convient d'être visée et arbitrée par les instances concernées.

- *Points parents classes du secondaire (collège et lycée) :*

- *Absences de professeurs (programmées ou non) : prise en charge des élèves (protocole de remplacement / vie scolaire).*
- *Débordements de langage (peu châtié) de la part du corps enseignant à l'encontre des collégiens.*
- *Connexion Internet, parc informatique et travaux lycéens.*
- *Lycée, relation avec le CNED : en cas de contestation, quelle est la procédure à suivre ?*

Absences professeurs : le coordinateur du secondaire M. A. Genêt répond quant à la prise en charge des élèves sur les absences programmées (formation continue, congé maladie). Devoirs surveillés ou autres activités mis en œuvre selon un protocole de remplacement. Sur une vingtaine d'heures, environ 18h sont prises en charge par l'équipe pédagogique ; le reste du temps, les élèves sont accueillis en permanence. Toutes informations à ce sujet sont diffusées via Pronote aux élèves, parents, professeurs concernés.

Langage usité par les professeurs : il convient de maîtriser son vocabulaire à l'égard des élèves, d'autant plus dans une communauté aux cultures plurielles, et face à un public d'adolescents, parfois fragiles adultes en devenir. Pour faire progresser les élèves, il est impératif de maîtriser langage et colère et de tenir la distance dans des situations d'exaspération : conserver à tout moment une position d'éducateur. Face à une telle situation, les parents sont encouragés, dans un premier temps, à rencontrer directement le professeur pour lui parler du ressenti de leur enfant : une démarche de dialogue direct doit d'abord être entreprise pour résoudre le problème. Dans un deuxième temps, le chef d'établissement peut être rencontré, si nécessaire.

Connexion internet : la salle informatique doit être mise / maintenue en état de fonctionnement. Le chef d'établissement souligne cette position régulièrement affirmée et qui doit trouver une solution au plus vite. Une demande officielle doit être faite (cf. Points des élèves) au comité de gestion pour donner aux élèves le moyen de fonctionner – le mot de passe WI-FI n'étant pas communiqué pour éviter la connexion simultanée sur trop de postes. L'obsolescence du parc (année des ordinateurs, vitesse des microprocesseurs, espace de mémoire RAM) est également à signaler au comité.

Relation avec le CNED : procédure de contestation à suivre en contactant l'interlocuteur dans l'établissement, M. Alex Genet. Si un élève est insatisfait de la correction de sa copie, il va trouver son professeur, qui fait à son tour remonter la copie à M. Genet ; la copie est transmise au correcteur CNED pour éventuelle remédiation. Le dernier mot incombe en effet au correcteur CNED.

- *Points parents classes élémentaires :*

- *Communication sur les professeurs absents : l'information sur les professeurs absents est trop tardive : nous souhaitons être avertis le jour-même.*
- *Remplacement des professeurs absents : il faudrait envisager de constituer un pool de personnes pouvant remplacer au pied levé les professeurs absents.*
- *Enfants non francophones acceptés en début d'année : quels tests ont-ils passé ?  
Peut-on renforcer les tests et rendre obligatoire l'obtention des tests en français pour l'entrée dans l'établissement ?  
Quel système est mis en place pour l'accompagnement des enfants non francophones au long de leur scolarité ?  
Est-ce envisageable de faire passer des tests DELF à ces élèves pour valider (ou non) le passage en classe supérieure ?*
- *Certifications en anglais : quand pourra-t-on commencer ?*
- *Intervenants extérieurs : les parents souhaitent être prévenus à l'avance des intervenants qui viennent en classe.*

Professeurs absents : demande bien notée par l'administration. Deux personnes constituent actuellement le pool de remplacement des Professeurs des Écoles. Une autre personne contactée par l'établissement en début d'année scolaire s'est finalement avérée non disponible. Pour information, en France, une absence de moins de quinze jours ne peut pas prétendre à un remplacement auprès de l'académie (secondaire). En primaire, les élèves d'une classe sont distribués sur les autres classes quand aucun remplaçant n'est disponible.

Des enfants non francophones de cycle 3 ne sont, en théorie, pas acceptés dans l'établissement. Cas particuliers (parents francophones mais enfants non francophones ou jamais scolarisés dans le système français ; enfants non francophones issus du réseau AEFÉ et que l'établissement se doit d'accepter).

Le protocole pour admission d'enfants non francophones est le suivant : bilan linguistique initial, sensibilisation des familles non francophones pour compter sur leur appui à la maison et conscientiser ce choix, tests (langue maternelle, langue française si possible, mathématiques).

Le passage du DELF Prim et Junior, possible depuis deux ans en partenariat avec l'AF, est vivement encouragé chez les élèves non francophones ; néanmoins, cette certification ne peut en rien conditionner le passage dans la classe supérieure (seul le conseil de cycle valide ce passage). Le DELF pourrait être envisagé pour être inclus à l'admission.

Certifications en anglais : une démarche auprès du British Council serait à effectuer pour demander le seuil d'élèves à partir duquel ce service pourrait être apporté aux élèves intéressés de l'école française. Le conseil demande qu'un professeur d'anglais soit mandaté pour étude de faisabilité (informations à collecter en terme de dispositif et de coût).

Intervenants extérieurs : réponse apportée en conseil d'école 2 (cf. CR Conseil d'école du 14/03/2018).

## • **Ressources Humaines :**

### **Mouvement des enseignants 2018-2019 connu au 01/02/2018 :**

- Carte scolaire AEFÉ / mouvement des résidents et expatriés :
- 0 poste PE vacant ou susceptible d'être vacant
- 3 postes d'enseignement du secondaire susceptibles d'être vacants (Lettres-Histoire ; Mathématiques ; Enseignements Intégrés Sciences et Technologie / Sciences Physique Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Technologie)
- Mouvement des contrats locaux :
- 4 postes PE vacants en contrat local

- Maternelle, 1 poste vacant sur départ de Sébastien Drevet, classe MS B.
- Élémentaire, 3 postes vacants :
  - 2 départs sur fin de contrat : Sergine Le Rossignol CP B ; Suzanne Nadeau CE1 A.
  - 1 demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle / raisons familiales : Jihane Giraud CE1 B.
- 2 postes vacants professeurs du secondaire en contrat local
  - 1 poste vacant Mathématiques-Sciences Physique Chimie au lycée sur départ de Elyes Kessar.
  - 1 poste vacant d'Anglais (primaire et secondaire) sur départ de Jenny Kremer.
- Mouvement interne des enseignants de primaire en vue de la rentrée 2018-2019, en cours.

Retours / recrutement AEF pour 2018-2019 :

Poste Lettres ouvert à la rentrée prochaine : Marie-Frédérique Dupont / conjoint en contrat local Maths-Physique-Chimie : Alexandre Dupont  
 Poste Lettres-Histoire, départ de Jean-Marc Pichard : recrutement en cours.

CPE secondaire à pourvoir : un dossier intéressant à l'étude de la commission de recrutement.

Création d'un poste d'intendant : à publier.

Poste d'entretien supplémentaire : le chef d'établissement appelle à une étude plus poussée sur les besoins du nouveau campus (surface accrue).

### • **Prévisions des effectifs 2018-2019 :**

- *Points parents classes élémentaires :*

- *Y a-t-il déjà des projections sur le nombre de classes par niveau ? La classe double CM1-CM2 sera-t-elle conservée ?*

L'enquête de pré-rentrée doit partir cette semaine ; elle rencontre souvent très peu d'écho de la part des familles, qui sont encouragées à y répondre autant que possible. En l'état actuel, le double niveau est conservé – mais trop peu de chiffres prévisionnels pour l'instant.

### • **Nouveau campus primaire :**

- *Points parents classes élémentaires :*

- *Pourriez-vous nous présenter le plan du futur campus et notamment les espaces extérieurs ? Y aura-t-il un terrain de foot ou autre espace permettant aux élèves de faire des jeux de ballon pendant la récréation ?*

Le comité de gestion admet être en défaut par rapport à son engagement de communiquer trimestriellement sur ce nouveau campus. Une communication doit avoir lieu, par le biais de la Newsletter ou d'autres canaux (voie d'affichage), sur ce sujet. Les enseignants ne peuvent communiquer sur ce point. Aucune date n'a été donnée, mais il a été compris que ce point de communication est une urgence.

Le chef d'établissement apporte une réponse concernant un terrain utilisable pour les sports collectifs sur le nouveau campus (plateau sportif sur le toit de l'établissement). La cour de récréation élémentaire étant de surface assez restreinte, l'utilisation de différents secteurs s'imposera en surveillance pour éviter sa surpopulation.

### • **Hygiène, sécurité et santé / vie scolaire :**

- *Points parents classes du secondaire (collège et lycée) :*

- *Règlement intérieur : « Droits et devoirs des élèves : devoir de porter une tenue correcte et propre en rentrant en classe. »*

*Quelle définition de code vestimentaire approprié peut être considérée en termes de principes et valeurs communes qui permettent finalement aux élèves d'être plus généralement axés sur leur scolarité ?*

- *Adéquation de lieux retenus pour certains événements durant lesquels les élèves de l'école française sont appelés à se produire.*

Au regard du RI, rédigé avec des parents d'élèves, la tenue correcte est définie de manière neutre sans description précise pour éviter les discriminations – comme dans la plupart des établissements. Le curseur est à positionner pour que chacun se tolère avec bon sens. Les tongs sont toujours proscrites pour des raisons de sécurité. La représentante des élèves n'a pas noté de remarques particulières parmi les élèves quant aux tenues vestimentaires.

Le lieu de la fête de la musique, qui s'est tenue dans un bar l'an dernier, est-il à modifier ? Certains élèves n'avaient pas participé en raison du lieu choisi. Il peut en être discuté avec le partenaire AFDAR.

- Points parents élémentaire et secondaire :

◦ *Entretien et fonctionnalité des sanitaires : installation de verrous permettant une ouverture des portes de l'extérieur. Qui est en charge de résoudre ce problème ? Quand sera-t-il réglé ?*

Poux (point ajouté) : l'inspection des têtes le matin est interdite sous peine de discrimination. Plus de sensibilisation des familles est souhaitable. L'école n'a pas vocation à interdire l'accès à l'école, encore moins à traiter les têtes à poux.

Sanitaires : cf. Conseil d'école.

- Points parents classes élémentaires :

- *Manque de personnel pendant la pause déjeuner : combien de personnes y a-t-il actuellement ? Quelles seraient les options de ré-attribution de cette responsabilité à plus de personnel au sein de l'école ?*
- *Les récréations du collège et de l'élémentaire en même temps posent des problèmes : peut-on envisager que les temps de récréation soient distincts ?*

Le chef d'établissement a demandé une enquête sur les effectifs des élèves restant sur la pause méridienne. Le personnel en service sur ce créneau est suffisant pour le nombre maximal (48) d'élèves potentiellement sur le campus. Bernadette Mandé : seul le jeudi présente un nombre plus important d'enfants. Les enfants d'élémentaire peuvent être tenus de manger assis sous la banda. Une fois l'élémentaire et le secondaire scindés, il y aura plus de facilité à organiser ce suivi durant la pause repas, dans des espaces dédiés qui seront prévus à cet effet.

Possibilité de sonneries distinctes examinée pour l'élémentaire et le secondaire : mais peu faisable en l'état.

### **- Organisation du temps périscolaire pour le nouveau campus primaire (ressource humaine : effectif et qualité)**

Qui sera dédié à ce moment ?

Si le comité de gestion travaille sur la partie construction du nouveau campus, il convient d'examiner aussi ces questions qui pourront permettre d'investir ce campus de manière cohérente. Il est indispensable de penser ces questions qui peuvent être anticipées (temps d'attente, dépôt/récupération des enfants, pauses déjeuner, signalétique sécurité,...). Le coût en est également à budgéter.

- Points parents classes élémentaires :

- *Tous les élèves n'ont pas accès à la salade de fruits, ou quantité insuffisante. Peut-être faut-il proposer un autre système pour la collecte afin de récolter plus de fruits ? Exemple : sur le modèle des Bake sale, attribuer une semaine de fruits alternativement aux différentes classes. Autres idées ?*
- *Nous suspectons les verres en plastique non nettoyés et mélangés de favoriser la propagation des maladies entre enfants. Nous aimerions le retrait de ces verres.*
- *Il a été insuffisamment communiqué aux parents que la piscine du Colosseum n'était pas couverte. Peut-on refaire cette communication et demander aux parents d'apporter des top UV / chapeaux ?*
- *Infirmierie : quelle est la norme française ? A partir de combien d'enfants l'infirmierie est-elle obligatoire ?*

Fruits : ce point est régulièrement rappelé aux familles.

Les enseignants souhaitent, par ce programme, encourager à une alimentation saine. Plutôt que d'exposer les avantages et inconvénients aux familles, ces dysfonctionnements ne feront que souligner les inégalités familiales

auxquelles sont exposés les élèves. Dans ce contexte, le conseil vote en faveur de l'interruption de ce programme fruits. Néanmoins, ce programme reste éventuellement à l'initiative des enseignants des classes – si cela marche, notamment en maternelle. L'organisation en matière de traitement/découpage des fruits est à réajuster.

Gobelets en plastique : à disposition pour prévenir la déshydratation. Attention à ne pas pénaliser des enfants qui ne bénéficient pas d'un suivi attentif à la maison. Cette préoccupation est celle de parents particulièrement investis. Il faut veiller à ce que tous aient un accès à l'eau dans de bonnes conditions d'hygiène. L'obligation inscrite au RI d'une gourde en plastique peut souligner les inégalités d'accès, sans résoudre le problème. Gourde imposée au trousseau à la rentrée prochaine 2018-2019, avec achat de gobelets durs non jetables pour dépanner les enfants sans gourde.

Prévention et communication sur l'équipement de natation nécessaire, les familles restant souveraines = pas d'obligation au port de maillots anti-UV et de chapeaux.

Infirmier : cf. début de séance.

- **AES :**

- *Points parents classes élémentaires :*

- *Peut-on améliorer le recrutement des intervenants AES afin de créer un centre d'excellence pour certaines disciplines ? Comme DIA et la natation par exemple ? Par exemple, un professeur certifié pour la danse ?*
  - *Beaucoup de parents d'enfants en cycle CE souhaiteraient revenir au système du paiement au trimestre pour que les enfants puissent expérimenter plusieurs activités en cours d'année.*
  - *Les parents souhaiteraient pouvoir régler par virement car il n'est pas pratique et dangereux d'amener des liasses de billets le jour des inscriptions.*

AES : recrutement amélioré avec de nouveaux intervenants qui donnent satisfaction.

Centre d'excellence : implique une même activité plusieurs fois par semaine, ce que les infrastructures actuelles ne permettent pas.

Sur le nouveau campus : le coordinateur AES espère récupérer les élèves qui se rendent à DIA ou ailleurs pour la natation. Plusieurs jours hebdomadaires d'une AES en particulier est bien évidemment fortement souhaitée.

Le changement d'activité est possible en cours d'année pour les élèves en classe de cycles 1 et 2 (maternelle, CP, CE1) : le règlement des AES avait été mis à jour en ce sens pour cette année. La communication n'avait pas forcément été comprise comme telle par les parents.

Le paiement : liquide en euros ou dollars, ou paiement à la banque avec présentation du reçu (mention du nom de l'enfant).

- **Comptabilité et gestion / information du conseil d'établissement quant au :**

- Budget 2018 (EPRD)

Pas d'éléments nouveaux, hormis les décisions RH (recrutements : 1 CPE, 1 « Intendant », 1 personnel d'entretien) depuis la présentation du budget prévisionnel par le trésorier lors du dernier conseil d'établissement.

Le RAF indique que le port de bonnets de bain sera obligatoire à la piscine du nouveau campus.

- *Points parents classes élémentaires ::*

- *Commande de polos : il avait été évoqué lors du dernier conseil d'établissement que la commande de polos pour les élèves serait lancée en Janvier, à l'arrivée du nouveau comptable. Peut-on acter que cette commande aura lieu ? Personne en charge ? Deadline ?*
  - *Casquette : Peut-on acter que cette commande aura lieu ? Personne en charge ? Deadline ?*
  - *Quand le nouveau site Internet sera-t-il prêt ?*
  - *En l'absence de Khadija, quel est le dispositif de communication et d'accueil des parents souhaitant avoir de*

## *l'information sur l'école ?*

Raquettes de ping-pong (point ajouté) : certaines avaient été achetées par la Vie Scolaire, d'autres obtenues sur le budget EPS. Mais la disparition progressive de 50 raquettes, a entraîné une demande la part de la Vie Scolaire, pour que chacun apporte sa propre raquette (chacun étant responsable des objets personnels apportés depuis le domicile, rappel du RI).

Polos : la création de ces produits pourrait-elle être envisagée ?

Des vêtements de sport pourraient être créés (cf. conseil d'école).

Le comité d'événements propose de créer des polos, qui pourraient être vendus avec d'autres articles à l'effigie de l'école. Attention à ne pas généraliser le port de ces vêtements comme un uniforme (souci de sécurité). Le conseil valide la création, par le comité d'événements, de ces vêtements et/ou autres produits à l'effigie de l'école, pour des ventes gérées par le comité d'événements.

Site internet : la partie en français du nouveau site, toujours en cours de production, doit encore être finalisée par le prestataire (2 retours distincts obtenus de sa part seulement en décembre dernier et février de cette année). C'est insuffisant.

Les pages françaises du site sont statistiquement les plus visitées de partout à l'étranger (familles prospectrices, enseignants candidats à un emploi, ...). On ne peut négliger la qualité du site français, véritable interface de l'établissement avec le monde extérieur. L'école appartient au réseau AEFÉ, réseau français porté dans tous ses établissements par des sites à tout le moins, prioritairement francophones.

Le prestataire anglophone passe, de fait, à côté de cette dimension essentielle à l'école française : il est en difficulté en ce qui concerne la maquette française du site, malgré les retours explicites que le chef d'établissement lui a communiqués. Son travail seulement ponctuel, au coup par coup, ne lui permet pas d'avancer dans le projet francophone en suivant les recommandations reçues. Le souci de réaliser un futur site reflétant le dynamisme et l'événementiel de l'établissement est de rigueur.

Pour être perçu comme actif, un site doit être mis à jour très régulièrement : la mise en ligne doit être aisée et l'outil remis clef en main, avec une maquette achevée, adéquate et parfaitement utilisable en l'état, ce qui n'est pas le cas actuellement. Celle-ci devra être validée en ce sens. A noter également l'addition au contrat du prestataire de la transposition des articles postés sur le site actuellement actif sur le futur nouveau site.

Dispositif de communication : le chef d'établissement prend les rendez-vous et reçoit les familles intéressées (admissions) en l'absence d'une secrétaire à l'accueil. Mme Estelle Lethuillier sera à partir de demain en intérim sur ce poste en cours de recrutement.

La séance est levée à 21h15.